

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la culture

Arrêté du **27 FEV. 2026**

portant nomination des membres du jury des concours externe et interne pour l'accès au grade d'adjoint technique des administrations de l'État principal de 2^{ème} classe, branche d'activité « métiers d'art », spécialité « jardinier d'art » du ministère de la culture, session 2026

La ministre de la culture,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2006-1761 du 23 décembre 2006 modifié relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints techniques des administrations de l'État ;

Vu le décret n° 2016-580 du 11 mai 2016 modifié relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'État ;

Vu l'arrêté du 31 décembre 2007 modifié fixant la liste des spécialités communes à plusieurs corps d'adjoints techniques des administrations de l'État ;

Vu l'arrêté du 31 décembre 2007 modifié relatif aux conditions générales d'organisation des concours de recrutement d'adjoints techniques des administrations de l'État ainsi que la nature et au programme des épreuves par spécialités ;

Vu l'arrêté du 3 décembre 2025 autorisant, au titre de l'année 2026, l'ouverture d'un concours externe et d'un concours interne pour l'accès au grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe du ministère de la culture, dans la branche d'activité « métiers d'art », spécialité « jardinier d'art »,

Arrête :

Article 1^{er}

Monsieur Sébastien NEE, chef de travaux d'art, branche professionnelle « présentation et mise en valeur des collections », domaine d'activité « présentation des collections » responsable de l'atelier d'éclairage, direction des ateliers d'art et de la présentation des collections, musée du Louvre, est désigné en qualité de président du jury des concours externe et interne pour l'accès au grade d'adjoint technique des administrations de l'État principal de 2^{ème} classe, branche d'activité « métiers d'art », spécialité « jardinier d'art ».

Sont nommés membres de ce jury :

- Monsieur Damien BOUVET, technicien d'art de classe exceptionnelle, adjoint de la cheffe du service jardins, domaine national de Saint-Cloud ;
- Monsieur Imanol CARASQUEDO Y GIL, technicien d'art de classe supérieure, jardinier, musée national des châteaux de Malmaison et Bois Préau ;

- Madame Marjorie DELSART BEAUDOIN, technicienne d'art de classe exceptionnelle, musée d'archéologie nationale et domaine national de Saint-Germain-en-Laye ;
- Madame Audrey HACHEREZ, technicienne d'art de classe supérieure, jardinière, établissement public du château-musée et domaine national de Versailles.

Article 2

En cas d'empêchement du président, la présidence sera assurée par Madame Marjorie DELSART BEAUDOIN, technicienne d'art de classe exceptionnelle, musée d'archéologie nationale et domaine national de Saint-Germain-en-Laye.

Article 3

Le secrétaire général du ministère de la culture est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le **27 FEV. 2026**

La ministre de la culture,
Pour la ministre et par délégation :
La sous-directrice du pilotage et de la stratégie,


Aude de MARTIN de VIVIES